

AFFAIRE N° 27

O B J E T : Réalisation d'un court de tennis
au Centre Jacques TESSIER à la Saline les Bains

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport

Mesdames, Messieurs et chers collègues,

Au titre des Equipements Sportifs pour 1983, la Municipalité de Saint-Denis a programmé la réalisation d'un court de tennis au Centre Jacques TESSIER.

Estime à 250 000 Francs, ce projet pourrait être financé de la façon suivante :

- subvention de la Jeunesse et des Sports	55 000 F
- participation communale	195 000 F

Je vous demande en conséquence, Mesdames, Messieurs et chers Collègues

- d'approuver ce projet
- de m'autoriser à solliciter une subvention de 55 000 Francs du Ministère Tempé-Libre Jeunesse et Sports.

Je mets la question au voix.

M. Gilbert GERARD - Par qui sera utilisé ce terrain ? Car théoriquement, ce centre accueille des enfants nécessiteux, en bas âge, et le tennis n'est pas réputé pour être un sport de masse.

LE MAIRE - Les enfants nécessiteux sont quand même encadrés par du personnel et d'autre part, ce centre sert aussi au personnel communal !

M. MANES - Le tennis commence à devenir un sport de masse et cette réalisation je crois qu'on peut justement la porter à son crédit.

M. Gilbert GERARD - Les 6 courts de tennis de Champ-Fleuri fonctionnent à quel moment ?

LE MAIRE - Ils n'ont pas encore été livrés. Ce sera bientôt fait.

M. Gilbert GERARD - Ils commencent à être envahis par les mauvaises herbes.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A LA MAJORITE

*

Reçu à la Préfecture
de La Réunion

Le *M. Mai*... 1983